



La gazette des amphibiens du Nord Isère

Vous allez en rester CÔA

La gazette des amphibiens fait son grand retour pour la période de sauvetage des amphibiens en migration 2026 !

Notre objectif : faire traverser le maximum d'amphibiens de leur lieu d'hivernage, la forêt, vers leur lieu de reproduction, le lac et la zone humide; en évitant les écrasements routiers.

LE DISPOSITIF ANTI-ECRASEMENT, C'EST QUOI ?

Un dispositif anti-écrasement des amphibiens est un **système de protection temporaire** mis en place pendant la période de migration.

À cette période, de nombreux amphibiens traversent les routes pour rejoindre leurs **sites de reproduction**, ce qui les expose à un risque élevé d'écrasement par les véhicules.

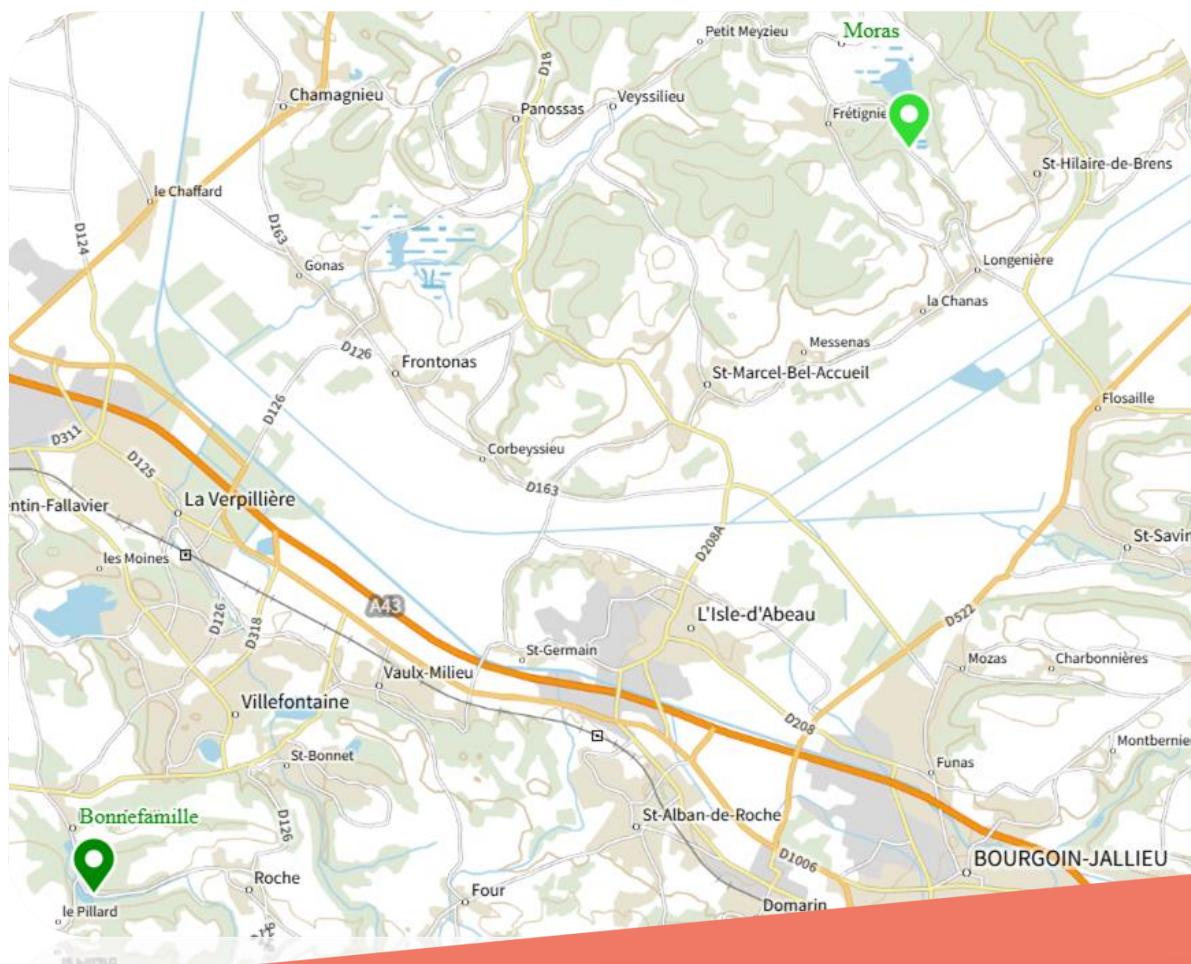
Le dispositif vise à **empêcher l'accès direct à la chaussée** et à **sécuriser la traversée** des amphibiens. Il se compose principalement de **filets**, installées le long de la route, qui guident les animaux vers des **seaux** disposés à intervalles réguliers.

Des **agents et bénévoles** interviennent tous les matins pour relever ces dispositifs et **transporter les amphibiens en toute sécurité de l'autre côté de la route**, vers le lac et les zones humides où ils vont se reproduire.

Ce système, simple mais efficace, permet de **réduire fortement la mortalité routière** tout en respectant le cycle de vie naturel des espèces.

LES SITES CONCERNÉS

Ces actions sont menées sur deux secteurs distincts : **Bonnefamille** et **Moras**.





Le dispositif de Bonnefamille

À Bonnefamille, les amphibiens peuvent compter sur un précieux allié. Installé dans les années 2000 le long de la D124, un **crapauduc** en béton permet depuis plusieurs années de **sécuriser leur traversée lors de la migration**. Cette saison, l'ouvrage a fait l'objet d'un suivi attentif, accompagné d'une nouveauté : la **pose de filets supplémentaires, prolongeant la protection sur 350 mètres**.

Ce chantier n'aurait pas pu voir le jour sans une belle mobilisation collective. Trois étudiant.es du BTS GPN de La Côte-Saint-André ont encadré une dizaine d'élèves de CAP agricole, tandis que de nombreux salarié.es du SPN du pôle Nord Isère ont eux aussi retroussé leurs manches. Une journée placée sous le signe de l'engagement... et de la bonne humeur !

Les filets ont été installés le **22 janvier**, juste à temps pour accueillir les premiers migrants. À Bonnefamille, ce sont surtout les crapauds qui se déplacent, avec un départ souvent plus tardif que celui d'autres espèces, comme la grenouille agile.

EN RESUME

Pour l'instant, **70 amphibiens** ont déjà été sauvés, mais le gros de la troupe semble encore patienter. Avec les redoux de ces derniers jours, nul ne doute que l'activité va bientôt s'intensifier.

Sur le site, les observateurs ont déjà rencontré le **crapaud commun**, la **grenouille rousse**, la **grenouille agile** et le **triton palmé** : autant de petites vies désormais mieux protégées sur la route de la migration.



Mise en place du dispositif le 22 janvier 2026



Grenouille agile en cours de sauvetage





Le dispositif de Moras

Les 13 et 20 janvier 2026 a eu lieu la mise en place du dispositif anti-écrasement, avec la participation des étudiants en BTS GPN de l'IET de Lyon.

La migration prénuptiale des amphibiens se déroule habituellement entre janvier et avril. Durant cette période, ils se déplacent de leur lieu d'hivernage, principalement la forêt, vers leur site de reproduction : le lac et la zone humide de Moras.

Depuis plusieurs années, la migration des amphibiens débute de plus en plus tôt. Des conditions météorologiques hivernales plus douces et plus humides favorisent leur sortie anticipée de l'hivernage. C'est pourquoi, pour la première fois, le dispositif a été mis en place dès le début du mois de janvier, afin de s'adapter à ces changements et de limiter au maximum la mortalité des amphibiens.

Pour la neuvième année consécutive, les équipes du Conseil Départemental de l'Isère, et plus particulièrement du Service du Patrimoine Naturel, ont installé environ **450 mètres de filets** le long de l'accotement de la RD18A, entre Moras et Vénérieu. Ces filets empêchent les amphibiens d'accéder à la route et les guident vers **40 seaux enterrés dans le sol**. Chaque matin, on recueille les amphibiens tombés dans ces seaux et les aide à traverser la route en toute sécurité, contribuant ainsi à leur préservation.



Mise en place du dispositif le 13 janvier 2026



Le lac de Moras





EN RESUME

La saison de migration a démarré **sur les chapeaux de roues !**

Dès la première journée, **135 tritons palmés** ont été recensés, suivis de l'arrivée des **premières grenouilles agiles le 22 janvier**.

Un record historique a été battu à Moras avec **649 amphibiens recensés en une seule matinée**, marquant la **journée la plus importante en 9 ans** de dispositif anti-écrasement.

Le **3 février 2026**, le cap des **2 000 amphibiens sauvés** a été atteint !

La **première salamandre** a quant à elle été observée le **2 février**.



Quand le seau déborde... d'amphibiens !



Crapaud commun



Triton palmé



Salamandre tachetée

EN QUELQUES CHIFFRES...

Depuis le 13 janvier, nous avons pu sauver **2 313** amphibiens sauvés.

Voyez plutôt :

- **107** crapauds communs
- **1** salamandre tachetée
- **717** grenouilles agiles
- **1 487** tritons palmés

➡ **Cette année battra-t-elle un nouveau record d'amphibiens sauvés ?**
Réponse dans la **newsletter de mars 2026** !

**VOUS SOUHAITEZ VOUS JOINDRE AU SAUVETAGE A MORAS ?
DECOUVRIR LE DISPOSITIF ?**

Rien de plus simple !

Prévenez-moi à l'adresse juliette.gerard@isere.fr

Munissez-vous de votre gilet jaune et de votre paire de bottes, et le tour est joué.

VOUS AVEZ UNE QUESTION A ME POSER ?

Même procédure, mais vous n'êtes pas obligés de porter le gilet jaune !



Grenouille agile

